

Le
Pôle Santé
les
Olonnes
poursuit son
développement



Dossier de presse

Pôle Santé les Olonnes

26 juin 2009

Pose de la première pierre du Centre Hospitalier

Le Pôle Santé les Olonnes	
- La naissance du pôle	2
- La répartition des rôles	3
- Une architecture pensée à l'unisson	3
- Schéma fonctionnel du pôle santé	3
Pose de la première pierre du Centre Hospitalier	4
Information de la Communauté de Communes des Olonnes	5

Contact presse :

Valérie Renaudin - Techni Média Services

Tél. 02 51 46 48 48

E-mail : congres@technimediaseservices.fr



La Clinique du Val d'Olonne et le Centre Hospitalier Côte de Lumière oeuvreront d'ici 2011 sur un seul et même site, le Pôle de Santé Les Olonnes.



"Faire plus et mieux", tel est l'objectif des deux établissements pour ce nouveau "pôle d'excellence". Plutôt que de jouer la concurrence, la clinique et le centre hospitalier ont choisi le rapprochement public/privé pour devenir ainsi complémentaires.

LA NAISSANCE DU POLE

Cinq années auront été nécessaires à l'ARH, Agence Régionale de l'Hospitalisation des Pays de la Loire, pour élaborer ce projet d'un montant total de 65,4 millions d'euros. C'est suite à la définition du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire en 2004, que les deux établissements, en présence de l'ARH, ont signé le protocole d'accord régissant les modalités de constitution du pôle. En février 2005, le site de la Vannerie a été choisi par la Communauté de Communes pour l'implantation des bâtiments. C'est ainsi en décembre 2007 qu'ont débuté les premiers travaux de construction de la clinique.

LA REPARTITION DES ROLES

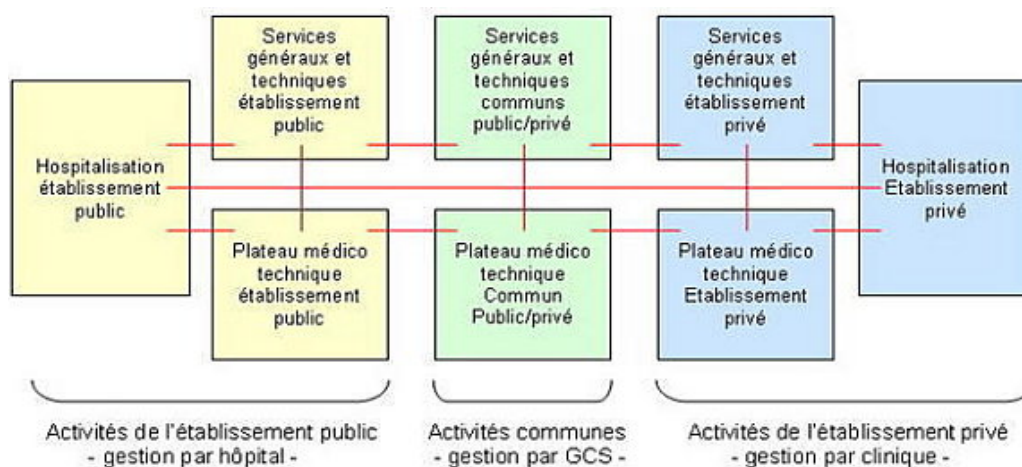
L'ARH a confié le volet chirurgical du Pays des Olonnes à la clinique grâce à une concession de service public. La clinique disposera d'un plateau technique de 9 salles d'opérations et comptera 90 lits. Dans ses 13 000 m² de surface, la clinique comportera également un cabinet de consultations libéral et un centre de dialyse. Les urgences seront installées dans les 17 000 m² de l'hôpital, tout comme l'IRM, les soins de médecine et la chirurgie gynécologique et obstétrique. La capacité d'accueil du centre s'élèvera à 229 lits. Les deux établissements mutualiseront leur ressources, à savoir l'équipe d'anesthésie-réanimation, le laboratoire de biologie médicale et le pôle énergétique (alimentations techniques).

UNE ARCHITECTURE PENSEE A L'UNISSON

Les cabinets d'architectes associés, DMT&Troussicot, ont travaillé sur la conception d'un Pôle Santé original avec une grande rue couverte permettant de passer d'un établissement à l'autre. Les bâtiments construits en retrait des voies rapides et l'aménagement paysager réduiront au maximum les contraintes de nuisances acoustiques et visuelles. La majorité des toitures-terrasses seront végétalisées, offrant une vue plus agréable depuis les fenêtres des chambres. Les déplacements vers le pôle seront facilités grâce à la création d'une piste cyclable et l'implantation d'arrêts de bus. La clinique est intégrée au Groupe 3H (Holding Hôtelière et Hospitalière), opérateur de santé privé. Celui-ci a dirigé l'ensemble des travaux de la future clinique dont l'ouverture est prévue en fin d'année. Les travaux du Centre Hospitalier débuteront ainsi en ce début d'été pour une ouverture prévue en 2011.

SCHEMA FONCTIONNEL DU POLE SANTE

Le concept Pôle de santé peut se schématiser ainsi qu'il suit au plan fonctionnel (il ne s'agit pas d'un plan architectural). Ce schéma n'est pas exhaustif, il ne fait mention que des activités et moyens des établissements de santé. D'éventuelles activités développées par d'autres professionnels de santé dans le cadre du Pôle, peuvent être intégrées.





Pose de la 1^{ère} pierre du Centre Hospitalier

Un an après la Clinique, le Centre Hospitalier « Côte de Lumière » organise le **26 juin 2009** aux Sables d'Olonne la pose de sa première pierre.

La cérémonie se déroulera en 2 étapes :

- **une étape « terrain » à 17h00** sur le site de la Vannerie, au cours de laquelle Madame la Ministre de la Santé, Roselyne Bachelot-Narquin, des élus locaux et représentants d'instances départementales et régionales, prendront la parole et participeront à la pose symbolique de la première pierre du Centre Hospitalier au sein du Pôle Santé les Olonnes. Suivra une visite du chantier actuellement en cours de la clinique.

- **une étape « d'échanges » à 19h00** au Centre de Congrès des Atlantiques. Des conférences permettront de faire le point sur les rapprochements public/privé dans la région des Pays de la Loire et les perspectives pour ces rapprochements dans le cadre de la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire - H.P.S.T. ».

L'allocation finale sera suivie d'un cocktail de clôture, dernière étape conviviale de cette journée.

Le programme Pôle Santé « Les Olonnes » entrera ainsi dans sa deuxième phase.

La santé en « pôle » position

Zone de la Vannerie, la première infrastructure à sortir de terre sera le Pôle Santé des Olonnes. Fin 2009-début 2010, la partie Clinique ouvrira ses portes et la construction de l'Hôpital sera lancée. Désireuse d'apporter sa pierre à l'édifice, la CCO a mis un terrain de 15 ha à la disposition du Pôle et pris à sa charge les travaux d'aménagement pour un montant total de 3,6 millions d'euros. En un an, la voirie, les parkings, l'assainissement et l'éclairage public ont été réalisés et les espaces verts sont en bonne voie. Tour du propriétaire sur des voies d'accès fraîchement bitumées.

STATIONNEMENT



750 places de parking sont à la disposition des automobilistes (dont 21 réservées aux personnes à mobilité réduite). Le nombre de places nécessaires a été défini à partir du nombre de lits.

Les adeptes des moyens de transport « doux » n'ont pas été oubliés. Un abri bus a été installé à mi-chemin des entrées de la Clinique et de l'Hôpital et une piste cyclable créée. Information rassurante : les vélos n'auront pas à emprunter la RN 160 et pourront passer par le rond-point de Chaintrelongue.

ASSAINISSEMENT



Côté eaux pluviales, 3 bassins de rétention ont été réalisés. Le bassin, situé à proximité du rond-point de la Burgunière, a fait l'objet d'une attention toute particulière. Revêtu d'une couverture végétale, il est enterré et donc invisible à l'œil nu.

Ce dispositif a été complété par la pose de canalisations destinées aux eaux usées et par la réalisation d'un poste de refoulement.

ACCES

Que l'on vienne du Pays des Olonnes, de Saint-Mathurin ou de Vairé, l'accès au Pôle Santé se fera facilement via le rond-point de la Burgunière sur la RN 160.

Rond-point de la Burgunière

Début de la piste cyclable

Rond point de Chaintrelongue

Route réservée aux urgences et à la logistique

CIRCULATION

Pour des raisons pratiques, la voirie permet de faire le tour du Pôle. Attention : la circulation est à sens unique sur la voie entourant les parkings et la route à l'arrière du bâtiment est réservée aux personnes chargées de la logistique ainsi qu'aux urgentistes.

PAYSAGE

Dès le lancement du projet, le traitement paysager a fait l'objet d'une réflexion poussée. L'objectif était d'intégrer les bâtiments au paysage, de sauvegarder les arbres et les haies ainsi que de recréer une ambiance végétale de rive littorale. Pins divers, chênes communs et verts atténueront la rigidité des voiries, offriront leur ombrage et entoureront le Pôle Santé d'un écran protecteur. Le merton qui longe la RN 160 servira entre autres de protection phonique aux bâtiments.

L'éclairage public est d'ores et déjà installé et seindra harmonieusement dans les haies champêtres et la végétation du site.



Passage de relais

Après avoir passé 28 ans à la Communauté de Communes des Olonnes, dont 21 ans à la tête des Services Techniques, Daniel Daviet a fait valoir ses droits à la retraite et laisse sa place à Rémi Abriol tout droit venu de la ville d'Ifs où il occupait un poste similaire. Située dans l'agglomération de Caen, la petite ville normande a connu un développement spectaculaire entre 1985 et 2009 puisqu'elle est passée de 4 000 à 12 000 habitants ! En tant que directeur des Services Techniques, Rémi Abriol a activement participé au développement d'Ifs. Il a, entre autres, travaillé sur de nombreux dossiers de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) et à la création d'un campus universitaire, d'une ligne de tramway et même... d'une forêt de 50 ha. Cet homme d'expérience -qui a suivi une formation universitaire en géographie/aménagement du territoire et travaillé pendant 3 ans dans un cabinet d'architecte avant de rejoindre la fonction publique- désire relayer de nouveaux défis et rejoindre un territoire agréable et dynamique. Le Pays des Olonnes lui a ouvert ses portes ! ●



Lorsque les parkings et la voirie sortent de terre.



Mai 2008



Septembre 2008



Mars 2009